Société gérée par

cdc habitat
AMPERE Gestion

SAS NERVAL

COMPTES SEMESTRIELS
30 JUIN 2023

SAS NERVAL
33, avenue Pierre Mendès France - CS 31442 - 75646 Paris Cedex 13
Tél. : 01 55 03 30 00
Société par action simplifiée au capital de 99 060 euros
RCS Paris 908 676 265

TABLE DES MATIERES

1. BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2023 3
2. BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2023 4
3. COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2023 5
4. ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS 6
4.1 Création, durée de vie et fonctionnement de la société 6
4.2 Règles et méthodes comptables 6
4.3 Changement de méthodes comptables 7

1. BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2023

ACTIF en milliers d'€	juin-23			déc.-22
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles			**0**	**0**
Immobilisations corporelles	**0**		**0**	**0**
Terrains				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	0		0	0
Immobilisations financières	**900 981**		**900 981**	**900 981**
Titres de participations	981		981	981
Créances rattachées à des participations	526 740		526 740	526 740
Autres immobilisations financières	373 260		373 260	373 260
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)	**900 981**	**0**	**900 981**	**900 981**
Stocks				
Avances et acomptes versés			0	0
Créances clients	1 155		1 155	86
Autres créances	10 161		10 161	11 910
Valeurs mobilières de placement	18 324		18 324	20 014
Disponibilités	700		700	3 253
Charges constatées d'avance			117	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**30 340**		**30 456**	**35 263**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0
Primes de remboursement des obligations (IV	6 862	919	5 943	6 367
TOTAL de L'ACTIF (I+II+III+IV)	**938 182**	**919**	**937 380**	**942 610**

2. BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2023

PASSIF en milliers d'€	juin-23	déc.-22
Capital	99	99
Primes d'émission,de fusion,d'apport	882	882
Réserves	9	0
Report à Nouveau	170	-4
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	850	183
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 011**	**1 160**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**0**	**0**
Emprunts et dettes financières	865 017	865 861
Dettes financières diverses		
Autres dettes financières		
Avances et acomptes reçus	0	0
Dettes fournisseurs	185	270
Dettes fiscales et sociales	284	60
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes	69 883	75 259
TOTAL DES DETTES (III)	**935 369**	**941 450**
Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	**937 380**	**942 610**

3. COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2023

En milliers d'€	juin-23	déc.-22
PRODUITS D'EXPLOITATION	**75**	**7 831**
Chiffre d'affaires		
Autres produits d'exploitation	75	7 831
Reprises sur provisions		
Transfert de charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	**131**	**7902**
Achats non stockés		
Autres achats et charges externes	131	7 853
Impôts et taxes	0	49
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Autres charges d'exploitation	0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-56**	**-71**
Produits financiers	15 432	27 812
Charges financières	14 242	27 498
RESULTAT FINANCIER	**1 190**	**314**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 134**	**242**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**284**	**60**
RESULTAT NET	**850**	**183**

4. ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS

Les données chiffrées sont exprimées en euros.

4.1 Création, durée de vie et fonctionnement de la société

La SAS NERVAL, a été immatriculée au RCS Paris le 29 décembre 2021 (RCS PARIS n°908 676 265) sous la forme juridique d'une société par action simplifiée. Elle est dirigée par la société AMPERE Gestion, agréée par l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille et titulaire de l'agrément n°GP-14000021, qui assure la fonction de Gérant pour une durée illimitée.

Elle a pour objet en France et à l'étranger toutes opérations financières, en ce compris toute souscription de financements bancaires, toute émission obligataire par placement privé ou offre au public ainsi que l'octroi de tout financement aux sociétés de son groupe ; l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, de titres ou de valeurs mobilières de tous types de sociétés ; toutes autres opérations commerciales, juridiques, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'exercice social court du 1er janvier au 31 décembre de l'exercice.

4.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes semestriels ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables du règlement de l'ANC 2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont donc été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'une année sur l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.2.1 Bilan actif

4.2.1.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.2.1.2. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue.

4.2.2 Bilan passif

4.2.2.1. Autres dettes financières et des fournisseurs

Les autres dettes financières et les dettes fournisseurs sont comptabilisées pour leur montant nominal.

4.2.3 Compte de résultat

4.2.3.1. Régime fiscal

La société NERVAL est une société par actions simplifiées. En vertu de l'article 1655 quinquiès du CGI elle est assimilée à une société anonyme régie par l'article 206, 1. du CGI concernant l'imposition de ces bénéfices. Par conséquent, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés de plein droit.

En matière de TVA, la société dont l'activité principale est le courtage de valeurs mobilières et de marchandises est exonérée de TVA pour cette activité. Toutefois, au titre d'autres activités annexes susceptibles d'entrer dans le champ de la TVA, elle a choisi de se placer sous le régime normal de TVA avec dépôt de déclarations mensuelles.

4.3 Changement de méthodes comptables

Néant.